

Rapport d'orientation budgétaire

Budget prévisionnel 2020

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans
Coeur de Drôme

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLAÇONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



Contexte financier du budget 2020



Le contexte national

Les éléments de conjoncture nationale

- La mesure de redressement des finances publiques est inscrite dans le projet de loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022. L'objectif est d'atteindre **l'équilibre budgétaire en 2022** et d'amener **le taux des dépenses publiques à 51 % du PIB la même année.**
- Nouvelle règle prudentielle sur l'endettement : entre 12 et 13 années pour les communes > à 10 000 h et pour les EPCI > à 50 000 h.
- La suppression progressive de la Taxe d'Habitation a généré un mécanisme de compensation.
- Le Gouvernement s'est engagé à supprimer la taxe d'habitation sur la résidence principale pour 80 % des ménages. Le mécanisme est progressif : 80 % en 2020, et pour les ménages restant l'allègement se poursuit sur 2021 et 2022
- Affectation d'une partie de la TVA aux EPCI afin de neutraliser les baisses de recettes suite aux réformes fiscales
- Pérennisation des subventions d'investissement :
 - ✓ Au niveau des EPCI et des investissements, on retrouve le maintien de deux leviers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),
 - ✓ Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) maintenu à 1 M d'€ et des règles de garanties modifiées :
 - en 2018 : 85 % de la recette 2017 (garantie antérieure ou attribution)
 - en 2019 : 70 % de la recette 2018 (garantie antérieure ou attribution) et en 2020 : 50% de la recette 2019 (garantie antérieure ou attribution)

Rappel du Président

Le Président rappelle qu'il a donné 2 objectifs aux commissions pour l'élaboration du ROB 2020 :

- ✦ Élaborer un budget anticipé et de transition en raison des élections municipales de mars 2020
- ✦ Les projets d'investissement entreront dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement programmé jusque 2022 avec des actions prioritaires : aire d'accueil des gens du voyage, la construction d'un nouveau multi-accueil sur Saillans,



Les résultats ne pourront être repris qu'après les votes des comptes administratifs et seront utiles pour inscrire et équilibrer le budget supplémentaire

Des orientations politiques ...





Développer l'économie locale, accompagner les acteurs économiques et favoriser la création d'emplois pour un territoire dynamique !

Des projets ...

- Poursuivre les actions engagées dans le cadre de la stratégie de développement économique
- Renforcer notre intervention pour développer un territoire innovant et attractif :
 - ✓ développer et consolider les filières innovantes,
 - ✓ accompagner les entreprises dans les économies d'énergie et dans la production d'énergie renouvelable,
 - ✓ renforcer l'image économique du territoire et développer le marketing territorial.



Des investissements ...

- Viabiliser de la ZA Les Valernes,
- Continuer à promouvoir la commercialisation de l'Ecoparc du Pas de Lauzun



Construire le Cœur de Drôme de demain tout en préservant notre territoire naturel !



Des projets ...

▪ **SCoT**

- Être acteur dans l'élaboration du :
 - ✓ Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) : sept. 2019 > sept. 2020,
 - ✓ Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) : sept. 2019 > sept. 2020.

▪ **Habitat**

- Lancer la procédure de révision du PLH
- Promouvoir de nouveaux dispositifs d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie,
- Assurer le suivi des subventions aux bailleurs sociaux pour les PLUS (Prêt locatif à Usage Social) et l'instruction des demandes,
- Maintenir et développer l'observation de l'habitat et du foncier à l'échelle du territoire.

▪ **Projets d'aménagement**

- Poursuivre la collaboration avec le CAUE de la Drôme dans le cadre de la convention-cadre,



Poursuivre la transition énergétique tous ensemble !



Des projets ...

▪ **Conseil en énergie aux collectivités**

- Poursuivre les missions de conseil aux collectivités (CEP) en partenariat avec le SDED,
- Accompagner les projets de rénovation des collectivités locales,
- Mettre en œuvre un groupement de commande pour l'isolation des bâtiments publics,
- Développer des opérations de communication/sensibilisation sur la transition énergétique des collectivités locales,
- Participer à l'animation de la politique énergie-climat du territoire de la Drôme (TEPOS, PCAET/PTE, TIGA...).

▪ **Développement des énergies renouvelables (ENR)**

- Poursuivre la mission d'animation et d'accompagnement des collectivités et des entreprises dans leur projet de production ENR



Des projets ...

▪ Plateforme de la rénovation énergétique

- ✓ Mettre en œuvre le dispositif SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie),
- ✓ Développer un dispositif de récupération des CEE (Certificat d'Economie d'Energie) et de soutien à la rénovation énergétique en remplacement des aides attribuées dans le cadre de TEPCV,
- ✓ Promouvoir les actions de la Plateforme auprès des agents immobiliers, notaires et établissements bancaires du territoire.

Continuer et développer les actions en cours :

- ✓ Développer l'accompagnement des particuliers (visites, préconisations de travaux, aide au montage financier, analyse des devis,
- ✓ Animer le réseau des professionnels (relancer la formation DOREMI, poursuivre les actions de formation courtes à l'attention des artisans et MOe),



MOBILITE

Des projets ...

▪ **Mobilité : tendre vers des mobilités décarbonées**

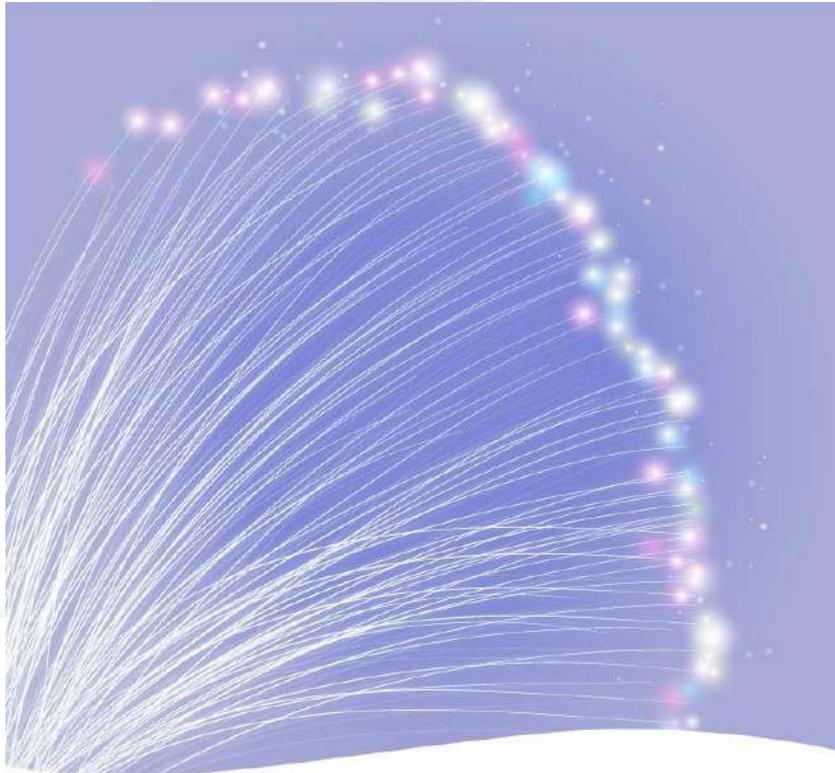
- Dans le cadre de Vélo & Territoires, consolider la place du vélo dans le développement des alternatives à la voiture individuelle
 - ✓ élaborer un schéma directeur cyclable,
 - ✓ affirmer la Vélodrôme comme colonne vertébrale des déplacements actifs sur la CCCPS,
 - ✓ renforcer le service de location de vélos de la CCCPS.
- Développer des solutions de mobilité partagée :
 - ✓ expérimenter l'autopartage.
- Sensibiliser à la pratique des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle :
- Œuvrer à la transversalité de la question des mobilités au sein d'autres thématiques :
 - ✓ Mobilités / tourisme : cyclotourisme, vélo itinérant, prolongement Vélodrôme ...,
 - ✓ Mobilités / développement économique : travail sur les déplacements domicile/travail et les déplacements professionnels ...



MOBILITE

Des investissements ...

- Dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissements, innover pour structurer et mailler le territoire d'infrastructures de mobilité :
 - ✓ développer un réseau de stations de mobilité sur les années à venir,
 - ✓ mailler le territoire par du stationnement pour les deux-roues,
 - ✓ doter le territoire d'équipements structurants et de services pour l'accueil et les pratiques des cyclistes.



Engager la transition technologique tous ensemble !



Des projets ...

- continuer à investir dans la Fibre en apportant notre contribution au Syndicat

Finaliser la 1^{ère} tranche & lancer la 2^{ème} tranche d'installation de la fibre sur le territoire intercommunal



Favoriser la pratique du sport et encourager les bonnes initiatives afin de promouvoir ce beau terrain de jeu qu'est le Cœur de Drôme !

- Continuer à aider au financement des manifestations sportives d'intérêt communautaire

Des investissements ...

- Poursuite de la réhabilitation et de la mise en conformité PMR du Boulodrome, du Tennis de Crest et du Tennis de Saillans
- Réfection de la toiture de la buvette du Rugby : toiture, agrandissement toiture et rafraichissement des sanitaires (peinture)



Accompagner petits et grands dans leur appréhension du monde !

Des projets ...

- Nouveau contrat de partenariat CAF en remplacement du Contrat Enfance et Jeunesse : création d'une Convention Territoriale Globale (CTG)
- Réflexion sur l'ouverture d'un accueil jeunes à Crest suite au réaménagement de l'espace du Bosquet
- Mise en place du projet de promotion du métier d'assistants maternels
- Création d'un établissement d'accueil du jeune enfant à Saillans, pour 25 places :
 - ✓ Réflexion sur les utilisations possibles du bâtiment actuel.

Des investissements ...

- Suite à la demande expresse des services de l'Etat : mettre au norme l'Aire d'accueil des gens du voyage à Crest :
 - ✓ Travaux de voirie
 - ✓ Travaux d'aménagements de modules sanitaires aux normes
 - ✓ Travaux d'épuisement des eaux
 - ✓ Travaux de curage des fossés
 - ✓ Création d'un local gardien
 - ✓ Mise en place d'un muret et d'un grillage de séparation entre les itinérants et les sédentaires
 - ✓ Mise en place de murets de séparation et de clôture entre les emplacements itinérants avec portail
 - ✓ Travaux d'adduction de l'éclairage



Pour un service de proximité équilibré et de qualité !



Des projets ...

- Poursuite de la mise en place du nouveau mode de collecte sur Crest et intensification du tri sélectif
- Réflexion et mise en place d'une Redevance spéciale pour les entreprises, dont la CCCPS collecte des déchets liés à l'activité professionnelle notamment la collecte carton
- Mise en place du projet de territoire SYTRAD
- Promouvoir la réduction des déchets et en particulier conforter et accompagner les actions en faveur du compostage individuel et collectif



Des investissements ...

- Continuer l'étude relative à la mise aux normes de l'assainissement collectif de Rimon et Savel (Hameau de Savel)
- Etudier la réfection, ou la nouvelle implantation de la déchèterie de Crest
- Mise en sécurité des déchèteries de Crest et de Saillans ainsi que l'aménagement de la déchèterie de Saillans pour la mise en place d'une benne Ecomobilier
- Lancement du renouvellement de la DSP de la STEP du Crestois : Etude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'analyse et la préparation du dossier de consultation d'une délégation de service public pour les stations d'épuration de Crest et Saillans, avec l'étude sur le devenir de la filière épandage des boues



Faire de notre territoire rural, une destination touristique attractive où il fait bon vivre !

Des projets ...

- Maintenir l'accompagnement financier de l'Office de tourisme pour l'accueil et la promotion touristique
- Développer la collecte de la Taxe de séjour
- Poursuivre la dynamique liée à la définition d'une stratégie de développement touristique à l'échelle de la Vallée de la Drôme
- Renforcer l'animation territoriale sur la dimension touristique à partir des enjeux identifiés dans la stratégie
- Œuvrer à la prise en compte du tourisme dans les politiques de développement : aménagement, mobilité, économie, agriculture, etc.
- Valoriser la Vélodrôme, en matière de tourisme, et assurer son entretien

Des investissements ...

- Poursuivre la réalisation de l'équipement Vélodrôme, en particulier les études liées au renforcement de l'itinéraire existant (passerelle au-dessus de la Drôme à Saillans) et étudier la faisabilité de la continuité de l'itinéraire jusqu'aux limites intercommunales
- Réaliser les premiers aménagements de structuration de la Vélodrôme en synergie avec la mise en œuvre des orientations du schéma directeur cyclable et de l'étude de jalonnement

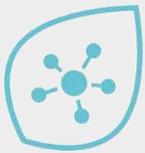


Soutenir les acteurs locaux pour encourager une agriculture raisonnée et productive !



Des projets ...

- **Poursuivre le soutien de la filière chanvre**
- **Continuer le suivi et l'accompagnement du projet de la plate forme de compostage**
- **Continuer le maintien des aides aux agriculteurs via différents programmes et contrats :**
 - ✓ Poursuivre les actions engagés dans le cadre de la programmation Système Alimentaire Innovant,
 - ✓ Suivre le Programme Agroenvironnemental et Climatique (PAEC),
 - ✓ Suivre les programmes du Plan Pastoral Territorial.



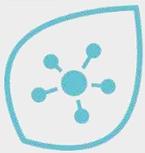
Cap sur l'information !



Des projets ...

- **(Ré)-affirmer le positionnement et le rôle de la CCCPS sur le territoire :**
 - ✓ améliorer l'identification de l'intercommunalité et de ses communes membres (refonte de la charte graphique et création d'une boîte à outils pour une meilleure appropriation de la communication par les communes membres),
 - ✓ faire adhérer les habitants aux principes de l'intercommunalité en renforçant la stratégie éditoriale et les prises de parole
 - ✓ adopter une posture proactive auprès des médias

- **Améliorer la relation aux usagers :**
 - ✓ optimiser les supports de communication existants (bulletin intercommunal, site internet) pour délivrer une information plus claire et plus simple,
 - ✓ renforcer la visibilité des actions portées par la CCCPS auprès des usagers (événements, signalétique sur des chantiers en cours ou à venir, etc.),
 - ✓ être en veille permanente pour adapter les contenus et services aux usages des citoyens notamment sur le numérique (démarches en ligne, développement de services – ex. application mobilité)



Des projets ...

- **Asseoir le service communication comme un organe collaboratif et prospectif avec les autres services**
 - ✓ conseiller et accompagner les services dans leurs actions de sensibilisation et d'information (promotion de la ZAC du Pas de Lauzun),
 - ✓ co-construire avec le service RH la politique de communication interne,
 - ✓ faire émerger les thématiques aux enjeux collectifs forts et à « impact positif » sur la gestion de la structure (campagne de sensibilisation sur la réduction des déchets).



Accompagner nos communes et améliorer les conditions de travail des agents !



Des investissements ...

- Rénovation du parking du siège de la CCCPS



... aux orientations budgétaires





RESSOURCES HUMAINES

Au 30 septembre 2019, la collectivité comprend 88 agents dont :

- 22 % sont de catégorie A
- 5 % sont de catégorie B
- 74 % sont de catégorie C

Catégorie	Titulaires / Stagiaires	CDI	CCD de droit public	CDD de droit privé	TOTAL
A	10		9		19
B	2		1	1	4
C	40	3	20	2	65
TOTAL agent CCCPS	52	3	30	3	88

Les 88 agents représentent 83.21 ETP (Equivalents Temps Pleins).

Le graphique ci-après vous présentent l'évolution des agents en ETP depuis 2014 par pôle avec un projeté au 31 décembre 2019 et 2020.

1607 heures de travail pour un temps complet par agent.

133 718 heures seront approximativement travaillées pour l'année 2019.



Projeté 2020

Mutualisé :

+ 2 ETP plateforme énergie (SLIME + C2E)

Environnement :

- 0.50 ETP (PAV)

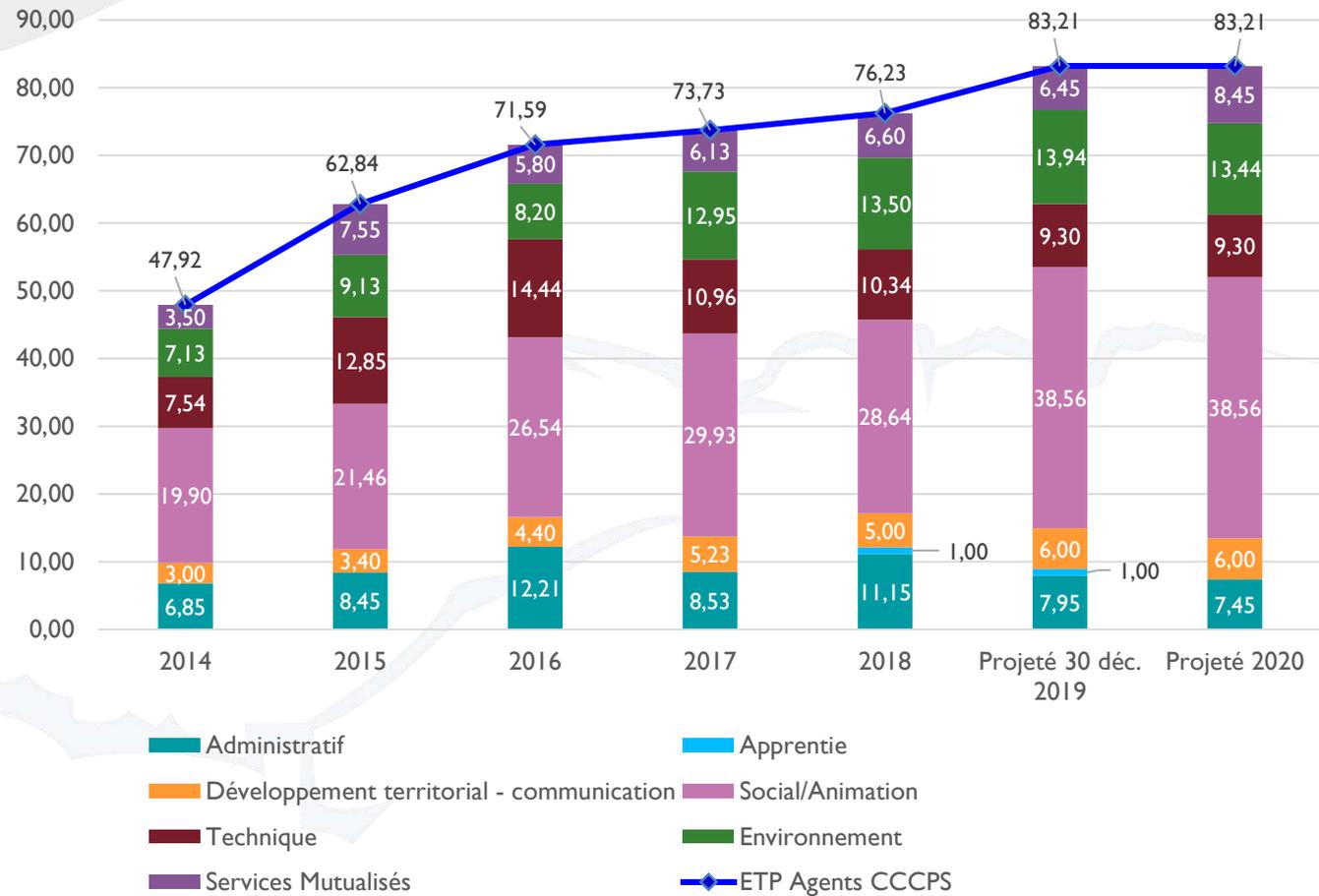
Développement territorial :

+ 1 ETP (Energie, mobilité, agriculture, économie circulaire)

Administratif :

- 0.50 ETP par réorganisation des services

Evolution des agents en ETP de 2014 à 2020





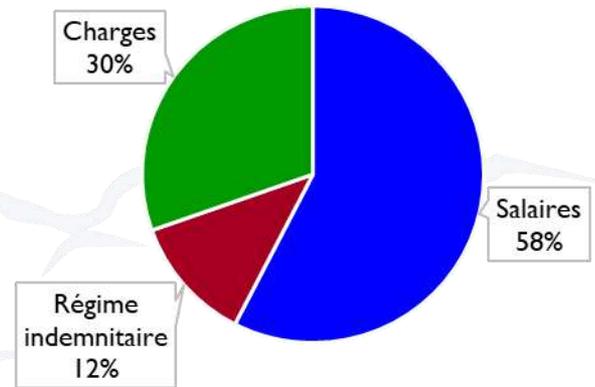
RESSOURCES HUMAINES

- **L'hypothèse 2020 de la masse salariale (en dépenses) avoisinerait 3 065 k€ répartie comme suit :**
 - ✓ 2 692 578 € pour les services de la collectivité
 - ✓ 187 245 € pour les services mutualisés et budgets annexes
 - ✓ 185 177 € pour le service mutualisé de la plateforme énergie

- **Cette masse salariale se développe comme suit :**
 - ✓ traitement de base, traitement horaire, vacances
 - ✓ éléments obligatoires (supplément familial, NBI, régisseurs, ...)
 - ✓ heures supplémentaires
 - ✓ astreintes
 - ✓ régime indemnitaire
 - ✓ cotisations patronales
 - ✓ assurance statutaire, les visites médicales et l'action sociale

- **L'atténuation de cette masse salariale par les maladies et les remboursements avoisinerait 440 926 € dont :**
 - ✓ 70 000 € de remboursement maladie
 - ✓ plus aucun remboursement pour contrats aidés
 - ✓ 310 695 € de remboursement des services mutualisés, inter EPCI (budgets annexes)

Masse salariale 2020 estimée





FINANCES

Les orientations
budgétaires 2020
&
marges de manœuvres à
l'Horizon 2022

situation financière de la Communauté de communes sur la base d'un compte administratif anticipé et perspectives budgétaires en fonctionnement 2020

prospective financière à l'horizon de la fin 2021 et plan d'investissement à l'horizon 2022

point sur les budgets annexes et la dette

le compte administratif anticipé est établi au vu des réalisations au 30/09/2019

Comme le budget 2019, le budget 2020 est établi dans un contexte de rigueur



Vue synthétique des dépenses de fonctionnement

CA 2018 réalisé	BP 2019 Prévisionnel	CA2019 Prévisionnel 30/09	BP 2020 Prévisionnel
--------------------	-------------------------	---------------------------------	-------------------------

Section de fonctionnement

Charges à caractère général 011	1 647 690	1 769 672	1 805 206	1 780 000
Charges de personnel 012	2 659 851	3 005 025	2 896 418	3 065 000
Autres charges de gestion courante 65	1 169 237	1 349 771	1 233 237	1 200 000
Atténuations de produits 014	2 191 722	2 193 372	2 198 390	2 200 000
Charges courantes	7 668 500	8 317 840	8 133 251	8 245 000

Evolution N/N-1

6 %

-0,9 %

Chapitre 011 – les charges à caractère général sont stables hors projets nouveaux soit 1 780 000 € soit +0,6 %

- ✿ Les nouveaux projets ont été pris en compte dans cette simulation et impact sur les postes de fonctionnement du budget : fluides extension du petit bosquet, siège, entretiens des structures type vélodrome



Vue synthétique des dépenses de fonctionnement

CA 2018 réalisé	BP 2019 Prévisionnel	CA2019 Prévisionnel 30/09	BP 2020 Prévisionnel
--------------------	-------------------------	---------------------------------	-------------------------

Section de fonctionnement

Charges à caractère général 011	1 647 690	1 769 672	1 805 206	1 780 000
Charges de personnel 012	2 659 851	3 005 025	2 896 418	3 065 000
Autres charges de gestion courante 65	1 169 237	1 349 771	1 233 237	1 200 000
Atténuations de produits 014	2 191 722	2 193 372	2 198 390	2 200 000
Charges courantes	7 668 500	8 317 840	8 133 251	8 245 000

Evolution N/N-1

6 %

-0,9 %

Chapitre 012 – Charges de personnel soit 3 065 000 € soit +1,9 %

L'augmentation en 2020 s'explique principalement :

- ✦ Structuration de la collectivité : extension du Petit Bosquet avec une année pleine en fonctionnement,
- ✦ Besoin d'agents pour renforcer les services et répondre aux décisions politiques (poste de SLIME et CEE),
- ✦ Évolution des carrières des agents : le GVT (glissement vieillesse technicité).
- ✦ NB : perte définitive des emplois aidés, d'où les surcoûts pour la collectivité. Les postes sont transformés soit en CDD ou en CDI 50 000 € en 2019, 82 000 € en 2018 pour mémoire 230 000 € en 2017.
- ✦ NB : au titre de la refacturation pour les services mutualisés (Urbanisme, plateforme et services techniques) environ 200 000 €.



FINANCES

Vue synthétique des dépenses de fonctionnement

CA 2018 réalisé	BP 2019 Prévisionnel	CA2019 Prévisionnel 30/09	BP 2020 Prévisionnel
--------------------	-------------------------	---------------------------------	-------------------------

Section de fonctionnement

Charges à caractère général 011	1 647 690	1 769 672	1 805 206	1 780 000
Charges de personnel 012	2 659 851	3 005 025	2 896 418	3 065 000
Autres charges de gestion courante 65	1 169 237	1 349 771	1 233 237	1 200 000
Atténuations de produits 014	2 191 722	2 193 372	2 198 390	2 200 000
Charges courantes	7 668 500	8 317 840	8 133 251	8 245 000

Evolution N/N-1

6 %

-0,9 %

Chapitre 065- Autres charges de gestion courante soit 1 200 000 € soit -11 %

- ✿ L'évolution est principalement marquée par le service environnement et les hausses subies par les coûts des collectes et transports des prestataires et des taxes TGAP bien que les tonnages soient en baisse.
- ✿ Fin des versements de l'aide financière Energie biovallée ®
- ✿ Les conséquences de l'organisation de la collecte et du traitement des ordures ménagères de Crest ne sont pas chiffrées.
- ✿ Les données seront précisées au budget supplémentaire



FINANCES

Vue synthétique des dépenses de fonctionnement

CA 2018 réalisé	BP 2019 Prévisionnel	CA2019 Prévisionnel 30/09	BP 2020 Prévisionnel
--------------------	-------------------------	---------------------------------	-------------------------

Section de fonctionnement

Charges à caractère général 011	1 647 690	1 769 672	1 805 206	1 780 000
Charges de personnel 012	2 659 851	3 005 025	2 896 418	3 065 000
Autres charges de gestion courante 65	1 169 237	1 349 771	1 233 237	1 200 000
Atténuations de produits 014	2 191 722	2 193 372	2 198 390	2 200 000
Charges courantes	7 668 500	8 317 840	8 133 251	8 245 000

Evolution N/N-1

6 %

-0,9 %

Chapitre 014 – Atténuation de produits soit 2 200 000 € soit +0,25%

- ✦ Le prélèvement au titre du FPIC augmente de 5 000 €
- ✦ Il est prévu un reversement de 10 % de la taxe de séjour au Département sur ce compte (objectif est de faire évoluer la taxe de séjour de 5 %) les conséquences financières sont de l'ordre de 500 €.



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

CA Réalisé 2018	BP 2019	CA Prévisionnel 2019	BP 2020 Prévisionnel
-----------------	---------	----------------------	----------------------

Section de fonctionnement

Produit des services 70	940 152	907 821	920 280	935 000
Impôt et taxes 73	5 279 264	5 500 937	5 477 808	5 559 975
Dotations et participations 74	1 865 865	2 196 664	1 999 046	1 904 000
Autres produits de gestion courante 75	41 340	39 900	39 900	85 000
Atténuations de charges 013	70 604	56 290	82 000	70 000
Produits courants	8 197 225	8 701 612	8 519 034	8 553 975

Evolution N/N-1

+ 3,9 %

- 1.8 %

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes 935 000 € soit + 3 %

✿ Participation des familles : Extension de la crèche, plan mercredi



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

CA Réalisé 2018	BP 2019	CA Prévisionnel 2019	BP 2020 Prévisionnel
-----------------	---------	----------------------	----------------------

Section de fonctionnement

Produit des services 70	940 152	907 821	920 280	935 000
Impôt et taxes 73	5 279 264	5 500 937	5 477 808	5 559 975
Dotations et participations 74	1 865 865	2 196 664	1 999 046	1 904 000
Autres produits de gestion courante 75	41 340	39 900	39 900	85 000
Atténuations de charges 013	70 604	56 290	82 000	70 000
Produits courants	8 197 225	8 701 612	8 519 034	8 553 975

Evolution N/N-1

+ 3,9 %

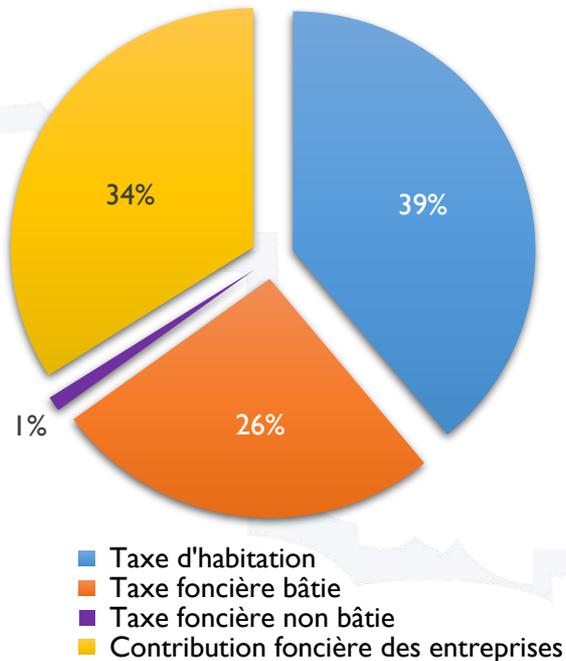
- 1,8 %

Chapitre 73 – Impôts et taxes 5 559 975 € soit 1,1 %

- ✦ Pour 2019, les leviers sur la fiscalité « ménages » (suppression des abattements, augmentation de TEOM évolution des bases et des taux) et professionnels (TASCOM et tranches sur le CFE réajustées augmentation) ont permis une recette supplémentaire de 230 000 € en 2019.



Structure de fiscalité de la CCCPS



Point sur la fiscalité sur les ménages en 2020

- ✦ Les bases de la taxe d'habitation ne devraient plus augmenter : projet de loi de finance 2020
- ✦ Le PLF 2020 prévoit en outre d'annuler en 2020 les effets des augmentations de taux décidés par les communes et les EPCI en 2018 et 2019

Le projet de gel des bases TH, sauf pour les résidences secondaires et non applicables à la taxe foncière, occasionnerait une perte annuelle de **20 000 € minimum**

La collectivité devrait voir sa recette FPIC diminuer



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

CA Réalisé 2018	BP 2019	CA Prévisionnel 2019	BP 2020 Prévisionnel
-----------------	---------	----------------------	----------------------

Section de fonctionnement

Produit des services 70	940 152	907 821	920 280	935 000
Impôt et taxes 73	5 279 264	5 500 937	5 477 808	5 559 975
Dotations et participations 74	1 865 865	2 196 664	1 999 046	1 904 000
Autres produits de gestion courante 75	41 340	39 900	39 900	85 000
Atténuations de charges 013	70 604	56 290	82 000	70 000
Produits courants	8 197 225	8 701 612	8 519 034	8 553 975

Evolution N/N-1

+ 3,9 %

- 1.8 %

Chapitre 74 – Dotations, subventions, participations 1 904 000 € soit – 13,5 %

- ✦ L'augmentation des recettes de la Caisse d'Allocations Familiales est principalement liée à l'extension du multi-accueil du petit bosquet calculé sur une activité pleine.
- ✦ Entre 2018 et 2019, la DGF est stable après la baisse continue depuis 2016. L'hypothèse pour 2020 est un maintien de la DGF à hauteur de 870 000 €
- ✦ Fin des emplois aidés : perte de 50 000 € sur 2020 et fin du dispositif TEPCV 2 juin 2020 soit 100 000 €
- ✦ Les exonérations de la taxe habitation sont compensées sur le chapitre 74, elle seront désormais figées pour 2020
 - ✦ Reversement poste de la plateforme énergie SLIM 44 000 € et CEE pour 20 000 € (TIGA)



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

CA Réalisé 2018	BP 2019	CA Prévisionnel 2019	BP 2020 Prévisionnel
--------------------	---------	----------------------------	-------------------------

Section de fonctionnement

Produit des services 70	940 152	907 821	920 280	935 000
Impôt et taxes 73	5 279 264	5 500 937	5 477 808	5 559 975
Dotations et participations 74	1 865 865	2 196 664	1 999 046	1 904 000
Autres produits de gestion courante 75	41 340	39 900	39 900	85 000
Atténuations de charges 013	70 604	56 290	82 000	70 000
Produits courants	8 197 225	8 701 612	8 519 034	8 553 975

Evolution N/N-1

+ 3,9 %

- 1.8 %

Chapitre 75 – Autres produits des gestions courantes 85 000 € soit +120 %

✦ Evoluent en raison des loyers BIE désormais encaissés sur le budget principal.



FINANCES

Vue synthétique des recettes de fonctionnement

	CA Réalisé 2018	BP 2019	CA Prévisionnel 2019	BP 2020 Prévisionnel
Section de fonctionnement				
Produit des services 70	940 152	907 821	920 280	935 000
Impôt et taxes 73	5 279 264	5 500 937	5 477 808	5 559 975
Dotations et participations 74	1 865 865	2 196 664	1 999 046	1 904 000
Autres produits de gestion courante 75	41 340	39 900	39 900	85 000
Atténuations de charges 013	70 604	56 290	82 000	70 000
Produits courants	8 197 225	8 701 612	8 519 034	8 553 975
		<i>Evolution N/N-I</i>	+ 3,9 %	- 1.8 %

Chapitre 013 – Atténuations de charges 70 000 € + 24 %

✦ Les atténuations de charges reste à 70 000 € en raison de la stagnation du nombre des arrêts maladie.



FINANCES

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

Année	2017	2018	2019	2 020	2021
chapitre 013	100 116	70 604	82 000	70 000	50 000
chapitre 70 produits services domaines et vente	831 505	940 152	920 280	935 000	940 000
chapitre 73 impôts et taxes	5 169 229	5 279 267	5 477 808	5 559 975	5 686 370
chapitre 74 dotations, subventions, participations	2 039 949	1 865 865	1 999 046	1 904 000	1 910 000
chapitre 75 autres produits de gestion courante	55 949	41 340	39 900	85 000	87 000
Recettes réelles de fonctionnement	8 196 748	8 197 228	8 519 034	8 553 975	8 673 370
Charges à caractère général 011	1 650 993	1 647 690	1 805 206	1 780 000	1 833 400
Charges de personnel 012	2 520 463	2 659 851	2 896 418	3 065 000	3 126 300
Autres charges de gestion courante 65	980 187	1 169 237	1 233 237	1 200 000	1 224 000
Atténuations de produits 014	2 183 294	2 191 722	2 198 390	2 200 000	2 220 000
Charges courantes	7 334 937	7 668 500	8 133 251	8 245 000	8 403 700
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	861 811	528 728	385 783	308 975	269 670



- ✦ La baisse de l'EBE s'amorce comme prévu dès 2018 et continue pour 2019 sous l'effet principalement d'une augmentation des charges et une baisse régulière des dotations soit une perte de plus de 55 % de l'EBE depuis 2017. Entre 2016 et 2019, la Communauté de Communes aura perdu 115 000 € de DGF et près de 230 000 € d'emplois aidés.
- ✦ Les recettes fiscales supplémentaires en raison des mesures votées (abattements, taux, évolutions des bases) et de la dynamique des bases atténuent la dégradation de l'EBE annoncé.



FINANCES

Présentation de la capacité d'autofinancement (CAF) disponible

Année	2017	2018	2019	2020	2021
recettes réelles de fonctionnement	8 196 748	8 197 228	8 519 034	8 553 975	8 673 370
Charges courantes	7 334 937	7 668 500	8 133 251	8 245 000	8 403 700
excédent brut d'exploitation	861 811	528 728	385 783	308 975	269 670
charges financières 66	- 74 039	- 107 988	- 64 000	- 69 625	- 74 519
caf brute	787 772	420 740	321 783	239 350	195 151
resultat exc	8 118	- 110 413	- 29 768	- 20 000	- 20 000
caf brute exc	795 890	310 327	292 015	219 350	175 151
remboursement dette en K	337 781	447 600	355 405	420 630	460 102
CAF disponible pour les investissements courants	458 109	- 137 273	- 63 390	- 201 280	- 284 951

- L'épargne nette de la collectivité est négative dès 2018 et perdure sur 2019 et les exercices suivants : toutefois, elle se dégrade moins vite que le prévisionnel 2019.



Contexte 2020 particulier

Sur les recettes d'exploitation

Reforme de la fiscalité en 2020. La taxe d'habitation est compensée par une quote part de la TVA



on peut espérer une certaine dynamique sur les recettes TVA

Révision des valeurs locatives : base 1970 avec un effet différé en raison du travail préalable

Maintien des aides orientées sur un soutien à l'investissement



stagnation des subventions de fonctionnement voire diminution

Le levier d'ajustement de la recette fiscale risque d'impacter de plus en plus la taxe foncière

Sur la hausse de la fiscalité 2021

La 2^{ème} tranche d'ADN générera un emprunt de 780 000 € et une annuité de 43 000 € entièrement financé par :

1^{ère} HYPOTHESE

L'augmentation des impôts CFE et TFB est envisagée: **+2.6%** soit taux de CFE à **26.68%** au lieu de 26.01% et taux en foncier à **4.08%** au lieu de 3.98%

2^{ème} HYPOTHESE

hausse de la fiscalité sur le foncier bâti à **+6.3%**. soit un taux 4.23 % au lieu de 3.98 % dès 2021 pour couvrir une annuité de **43 000€**.



La capacité d'autofinancement et désendettement

Les hypothèses annoncées en 2017 se confirment.

LA CCCPS possède une capacité d'autofinancement négative, à un niveau préoccupant à hauteur de

- 137 000 € en 2018

et

en prévisionnel sur 2019 au moins **64 000€**.

Cette épargne nette risque encore de se dégrader pour atteindre:

- 201 000 € en 2020

- 280 000 € en 2021 .

La capacité de désendettement devrait atteindre 15 années à la fin 2019.

La collectivité a mobilisé 3 emprunts à hauteur de **1 090 000€**:

500 000 € pour les études du centre aquatique,

299 000 € camion CSE

291 000 € pour l'extension du siège et du petit bosquet.

La situation financière projetée de la CCCPS met en lumière un besoin de trouver des marges d'exploitation soit une CAF brute disponible de **800 000 €** à l'horizon 2022 pour permettre **l'autofinancement d'investissement sans recours à l'emprunt systématiquement sur le budget général et dégager une capacité de désendettement nette de 7 années** et sans dépasser les 9 années comme préconisé par la CRC.



Pour rétablir la capacité d'autofinancement, les marges de manœuvre sont :

Sur le fonctionnement:

- Réduction des dépenses : poursuivre la prospective financière sur la réflexion du fonctionnement de nos services
- Appréhender les conséquences financières notamment sur les coûts de fonctionnement des investissements.
- Continuer à chercher des ressources supplémentaires. Utilisation de leviers (révision de la politique de l'augmentation de la taxe de séjour, augmentation de la TASCOM ,redevance OM pour les professionnels, accélérer la mise en place des CSE sur Crest pour supprimer les postes de rippeur)
- Appréhender les conséquences financières sur la mise en place de projets de développement qui induisent l'augmentation de la masse salariale et du budget de fonctionnement
- Augmentation complémentaire de la fiscalité (augmentation du taux de TF et CFE).

Sur l'investissement:

- Afin d'équilibrer son programme d'investissements 2020 , la communauté de communes devrait :
 - ⊛ Autofinancer 365 000 € en prélevant sur ses réserves
 - ⊛ et recevoir 330 000 € de subventions et FCTVA
- Les investissements prévus doivent être très limités et reportés dans le cadre d'un calendrier de réalisation à l'horizon 2022.



Focus sur le fond de roulement:

Le fonds de roulement d'exploitation repris en 2019 s'élevait à **1,2 M €**
À titre indicatif 1,1 M€ ont été nécessaires pour équilibrer le budget investissement 2019.

Compte tenu des résultats projetés 2019, la collectivité verra à la fin 2019 **son fonds de roulement d'exploitation diminuer d'au moins 400 000 €.**

Le fonds de roulement d'exploitation en fin d'exercice projeté serait de **800 000 €.**

Le fond de roulement devrait être maintenu à un niveau minimum de **1 M€.**

À titre indicatif, il représenterait moins de 2 mois de dépenses courantes. Au-delà et compte tenu du niveau des investissements, des **ruptures de trésorerie sont à prévoir.**



FINANCES

Présentation du scénario d'évolution

Les investissements récurrents et le renouvellement du patrimoine

- Les bâtiments et équipements sportifs : **491 000 € TTC** consacrés aux équipements entre 2020 et 2022
- Aménagements divers : **99 000 € TTC** parking et entrepôt vélos
- Matériel crèches : **30 000 € TTC**

Les projets structurants

- La petite enfance : création d'un établissement accueil du jeune enfant Saillans: **1 312 000 € TTC**
- La 2^{ème} tranche vélodrome: **2 520 000 € TTC**
- Projets mobilité territoires : **240 000 € TTC**

Les nouveaux projets à venir 2020-2021-2022 :
+ 5.9 M TTC €

Les investissements dits réglementaires

- Aire d'accueil des gens du voyage - assurer la salubrité de l'aire des itinérants du voyage : **183 000 € TTC**
- Étude et Sécurisation des déchetteries : **72 000 € HT**

Les engagements pluriannuels

- La fibre optique ADN en 2021 : **780 000 € TTC** coût total opération **2 790 000 € TTC**
- L'environnement : fin autorisation de programme CSE : **234 960 € TTC** coût total opération **1 730 000 € TTC**



FINANCES

Le plan pluriannuel d'investissement

OPERATIONS d'EQUIPEMENTS - coûts nets TTC	2019	2020	2021	2022
Dépenses équipements	2 465 942 €	927 240 €	- €	- €
Immobilisations incorporelles 20	565 000 €	15 000 €	- €	- €
Immobilisations corporelles 21	759 202 €			
Immobilisations en cours 23	1 141 740 €	677 280 €	- €	- €
autorisation programme	- €	234 960 €		
Dépenses équipements: Programme d'investissement	pour mémoire	proposé	prévisionnel	prévisionnel
subvention invst	15 000 €	15 000 €	- €	- €
Saillans accueil jeune enfant		90 000 €	1 042 800 €	180 000 €
siège CCPS+ ALGECO		84 000 €		
tennis aouste		9 720 €	10 200 €	10 680 €
dojo		5 160 €		
escrime			113 890 €	
boulodrome		7 620 €		
ping pong mirabel			170 386 €	
rugby crest		36 120 €		
bancs touche		5 400 €		
foot synthétique		10 800 €		
gym soubeyran		7 560 €	- €	
terrain foot saillans (cages)		1 980 €		
piscine crest diag		720 €	47 400 €	54 000 €
aire d'accueil GV		183 000 €		
MAT structures sociales		30 000 €		
Mobilité		63 000 €	177 000 €	
vélos électriques	59 900 €			
vélodrome 2eme tranche	556 545 €	120 000 €	547 200 €	1 800 000 €
ADN 2ème Tranche			780 000 €	
cse autorisation de programme	786 202 €	pour mémoire 234960 €		
faisabilité dechetterie securisation + composteurs		22 200 €	50 000 €	
materiel divers	49 720 €			
extension bosquet	416 100 €			
travaux siège	368 675 €			
sport	112 000 €			
aménagement touristique commune	91 800 €			
matériel enfance et jeunesse	10 000 €			
Total Dépenses d'équipements En TTC	2 465 942 €	692 280 €	2 938 876 €	2 044 680 €
Recettes d'investissements 2020	emprunt	- €		
	FCTVA	24 084 €		
	subventions	304 000 €		
	autofinancemen	364 196 €		
TOTAL Dépenses d'équipements avec autorisaton de programme CSE		927 240 €		



La clôture du budget annexe BIE

POUR 2020

Impact de la reprise des résultats dans le budget général



Impact sur les bilans de la CCCPS : budget général





La clôture du budget annexe
centre aquatique

POUR 2020

Impact de la
reprise des
résultats dans
le budget
général



Impact sur le
bilan de la
CCCPS :
budget général





Les zones activités Ecoparc du Pas de Lauzun et ZA les Valernes

Ecoparc du Pas de Lauzun

La zone d'activités est entièrement viabilisée:

- Le stock de terrains est constitué à hauteur en valeur de **1,5 M€**
- Les ventes prévues en fin 2019 et début 2020 ne seront suffisantes pour pouvoir rembourser le prêt relais de **1 M€** échéance janvier 2020.
- Le budget 2020 ne devrait enregistrer que des ventes et les frais financiers et le remboursement d'**1 M€** sauf à renégocier l'échéance du remboursement.

ZA les Valernes

La zone d'activités à viabiliser:

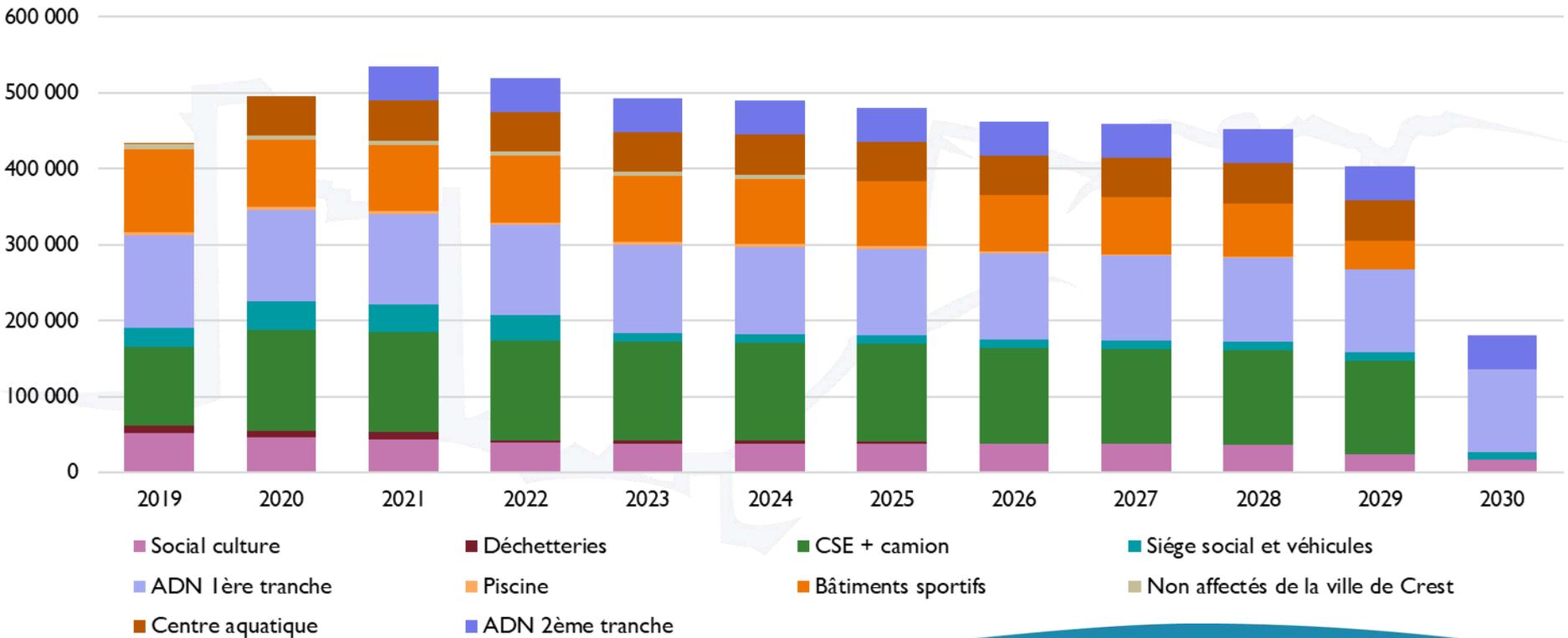
- Pour 2019, la section d'exploitation génère une charge de **210 000 €** suite à l'acquisition du terrain et la mission de maîtrise d'ouvrage à hauteur **12 000 €**.
- Pour 2020, les travaux de viabilisation seront à prévoir à hauteur **350 000 €** et une subvention de **98 000 €** devrait en partie équilibrer le budget.



FINANCES

L'endettement : structure des emprunts

Etat de repartition de la dette





FINANCES

L'endettement : structure des emprunts dette existante

Budget principal et budgets annexes

Budget	Nb emprunts
Principal + centre aquatique	29
STEP	5
BIE	2
ENERGIE	1
	37

Annuités en K€

Budget	01/01/2017	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021
Principal + centre aquatique + ADN	412	519	420	494	535
STEP	25	25	25	25	25
BIE	19	19	19	19	5
	456	563	464	538	565

En cours de la dette en K€

Budget	31/12/2016	13/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
ADN						ADN en +
Principal+centre aquatique	2 882	4 562	4 091	4862	4432	4747
STEP	351	341	332	306	281	256
BIE	94	68	53	0		
	3 327	4 971	4 476	5 168	4 713	5 003



FINANCES

L'endettement : en cours de la dette en K€





FINANCES

Evolution de taux

	Année			
	2017	2018	2019	2020
Taxe Habitation	4.45%	4,45 %	4.54%	
Taxe Foncière	3,90 %	3,90 %	3.98%	
Taxe sur le Foncier Non Bâti	10,71 %	10,71 %	10.71%	
Cotisation Foncière des Entreprises	25.50 %	25,50 %	26.01%	
Part interco				
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ex CCC	9,31 %	9,11 %	9.10%	A déterminer
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ex CCPS	11.21 %	10.05 %	9.10%	A déterminer
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Crest	8.53 %	8,72 %	9.10%	A déterminer

Le Président rappelle que les commissions se sont réunies et ont approuvé ces orientations et actions présentées, mais il faut souligner que lors de l'élaboration du budget, des priorités devront être données selon les capacités financières et humaines qui seront définies.

Merci de votre attention

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

Communauté des Communes du Crestois et du Pays de Saillans
15, chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye
Tél. : +33 (0)4 75 40 03 89 - contact@cccps.fr

